

Session de février à mai 2026

Descriptif du projet

La Fontanelle propose une mesure pour aider les jeunes et leurs familles à sortir de la spirale de souffrance et d'échecs dans laquelle ils sont plongés. Il s'agit d'un accompagnement ambulatoire qui s'adresse à la fois à l'adolescent-e et à ses parents. La ou le jeune expérimente différentes thématiques qui la ou le poussent à affronter ce qu'elle ou il cherche à fuir alors que ses parents sont amenés à réfléchir aux améliorations à envisager. Alternative aux mesures traditionnelles, le Programme Oxygène est une mesure ambulatoire destinée à des jeunes filles et garçons de Suisse romande à partir de 14 ans révolus.

Il s'agit d'un accompagnement éducatif d'une trentaine de jours, répartis entre le mois de février et d'avril sous la forme de six modules. Il vise à travailler le rapport à soi, aux autres, à la collectivité, au monde professionnel ainsi qu'à ses parents et à ses proches, dans le cadre d'une approche systémique où l'attente de changement ne repose pas uniquement sur la ou le jeune.

Le programme est constitué de sept modules, qui ont tous une thématique spécifique, aux dates suivantes :

Dates

Thèmes :

Janvier et février ;

Séance de présentation avec les parents et le-la jeune en Valais

17 février ;

Première journée de rencontre avec les jeunes

23 au 25 février ;

« Création du groupe »

9 au 13 mars ;

« Fitness mental »

23 au 25 mars ;

« Créativité et Emoji »

8 au 10 avril ;

« Taf et Thune »

21 au 22 avril ;

« Outdoor et montagne »

4 au 8 mai ;

« En groupe, qui suis-je ? et clôture »

La programmation de ces thématiques peut être modifiée en fonction des enjeux météorologiques et de dynamique de groupe.

Descriptif des modules :

17 février ; Première journée de rencontre avec le groupe.

Le but de cette première rencontre est de faire connaissance avec chaque participant-e , de partager un moment de jeux ou d'activité outdoor et d'identifier son positionnement vis-à-vis du Programme.

23 au 25 février ; Création du groupe

Le but de ce module est de faire connaissance, d'instaurer les rituels liés à la vie en groupe durant le programme oxygène et de créer une dynamique de groupe en partageant des activités ludiques, artistiques et sportives.

9 au 13 mars ; Fitness mental

La vie est faite de défis et la persévérance est nécessaire pour arriver à son objectif. Le but de ce module est de pousser les participant-e-s à la détermination et au courage. Ce module se veut un exercice de dépassement de soi tant sur le niveau physique que psychique et permet le renforcement de la confiance en soi.

23 au 25 mars ; Emoji et créativité

Le but de ce module est d'améliorer le lien des participant-e-s à leurs émotions afin de les reconnaître, les nommer et les exprimer dans le but d'être en accord avec soi et en lien avec les autres pour prendre de bonnes décisions dans les interactions quotidiennes.

8 au 10 avril ; Taf et Thune

Le but de ce module est de permettre une rencontre entre des Patrons et les jeunes afin de sensibiliser les jeunes au monde professionnels. Ce module consiste à créer un lien entre les partis et favoriser les échanges et regards.

20 au 22 avril ; Outdoor et montagne

Dans une optique de découverte et dépassement de soi. Ce module consiste à faire vivre aux jeunes une expérience en montagne, une ouverture à la nature et à l'impact de l'homme sur celle-ci.

4 au 8 mai ; En groupe, qui suis-je ? et Clôture

Le but de ce module est de permettre aux participant-e-s de prendre du recul sur leur manière d'interagir et de prendre conscience de « Comment je me comporte avec les autres et quelle place j'occupe naturellement dans un groupe ? »

Soutien de la parentalité

Une attention particulière est accordée aux parents qui souhaitent réfléchir à leur positionnement vis-à-vis de leur adolescent-e. Ainsi, dès que la convention est signée, un à deux entretiens sont planifiés mensuellement avec notre référent-e local-e, domicilié dans le canton de la famille.

Par ailleurs, les parents sont invités à participer aux moments clés du programme :

- 17 février de 10h30 à 12h à St-Maurice

- 8 mai ; retour du dernier Module

Enfin, des séances avec la ou le jeune, les parents, la ou le référent-e local-e et si possible un-e représentant-e de l'autorité de placement seront agendées durant le programme Oxygène pour faire le point et travailler ensemble.

Critères d'admission et inscription

Le projet est ouvert à des filles et des garçons ayant 14 ans révolus et provenant d'un des cantons romands.

Les étapes d'admission sont les suivantes :

- la demande est adressée par une autorité de placement de l'un des cantons romands à la direction (078 842 12 56 ou 079 228 44 61) ou info@lafontanelle.ch.
- Une séance de présentation à La Fontanelle est organisée pour la ou le jeune, les parents et si possible un représentant de l'autorité de placement. L'inscription au programme peut être convenu à la fin de la séance ou en fonction d'étapes à clarifier durant les jours suivants ;
- La ou le jeune est ensuite invité à la demi-journée d'intégration où elle où il rencontrera son éducateur-trice référent-e qui la ou le suivra dans ce projet.
- La ou le jeune et ses parents sont inscrits définitivement à partir du moment où la convention est signée par les parties, c'est à dire l'autorité parentale, l'autorité de placement, là ou le jeune et La Fontanelle.

Nous demandons aux participant-e-s du programme Oxygène :

- De s'engager à ne pas venir sous l'effet de l'alcool ou de produits psychotropes. Une fouille ou un contrôle d'urine sont possibles si l'autorité de placement le demande ou si l'équipe éducative a un doute et estime que son état pourrait la ou le mettre en danger durant les activités ;
- De laisser son téléphone portable et tout autre appareil électronique ainsi que son porte-monnaie à l'équipe éducative afin de faciliter le travail personnel et la vie de groupe ;

Sauf indications spécifiques, nous attendons en principe les jeunes à 10h30 à la gare de St-Maurice. A la fin des modules, elles ou ils sont déposés-e-s à nouveau à la gare à entre 14h30 et 16h30.

Conclusion du Programme Oxygène

Une fois que les différents modules ont été effectués, il est prévu les étapes suivantes :

- Dans le courant du mois de mai, l'éducatrice ou l'éducateur responsable est disponible pour une séance avec la ou le jeune, les parents, la ou le référent-e local-e ainsi que l'autorité de placement ;
- Un rapport est transmis aux personnes concernées à la fin du programme ;
- En cas de besoin, le référent local poursuit le travail avec la ou le jeune et sa famille ;

Coordonnées utiles

Les personnes concernées sont les suivantes :

La responsable du secteur du programme Oxygène :

Rébecca Tramaux, 078 842 12 56, rtramaux@lafontanelle.ch

- Les intervenants du programme :

Valérie Fortina, +33 6 37 55 89 12, vfortina@lafontanelle.ch

Sacha Hirt, 79 676 70 81, shirt@lafontanelle.ch

- Le directeur de La Fontanelle :

André Burgdorfer, 079 228 44 61, aburgdorfer@lafontanelle.ch

Pages suivantes : récapitulatif des affaires nécessaires

Récapitulatif des affaires nécessaires pour participer au Programme Oxygène

Affaires administratives à prendre pour la visite :

- Carte d'identité ou passeport valable jusqu'à fin juin 2026
- Police d'assurance accident/maladie (base et complémentaire)
- Police d'assurance responsabilité civile
- Police d'assurance rapatriement et sauvetage
- Carnet de vaccination

Démarches à effectuer d'ici le premier module du 17 février 2026 :

- Renvoyer la convention de placement signée par l'autorité de placement et l'autorité parentale
- Effectuer ou planifier la visite dentaire (à définir la nécessité lors de la visite)
- Effectuer ou planifier la visite médicale (à définir la nécessité lors de la visite)
- 2 photos passeport (si pas faites lors de la visite)

Effets personnels dont le ou la jeune aura besoin pour le Programme Oxygène :

- 1 paire de chaussures trekking (de marche) montantes et imperméables
- 1 paire de baskets
- 1 jeu de vêtements confortables adaptés à la pratique sportive (training)
- 1 pantalon de marche ou trekking
- 1 veste de ski imperméable
- 1 pantalon de ski
- 1 veste chaude de type doudoune
- 1 pull chaud type polaire
- Des sous-vêtements thermiques (haut et bas)
- 1 bonnet
- 1 paire de gants chauds
- 1 paire de petits gants
- 2 paires de chaussettes chaudes & confortables (spéciales trekking)
- Un stylo
- 1 montre ou réveil avec piles
- 1 lampe frontale (avec piles de rechange)
- Des lunettes de soleil
- Une gourde
- Un petit sac à dos pour les activités journalières (15-30L)
- Assiette, tasse et services en inox
- 1 matelas mousse
- Sac en coton pour les couverts
- 1 linge de toilette microfibre
- 1 trousse de toilette
- 1 tube de crème solaire
- 1 stick hydratant pour les lèvres avec protection solaire

Matériel mis à disposition par La Fontanelle :

- Veste doudoune épaisse
- Sac à dos 60 litres
- Tente de camping
- Matériel spécifique pour les activités
- Sac de couchage hivernal
- Sac à viande (drap pour sac-de-couchage)
- Matelas de sol hivernal

Remarques :

- le matériel mis à disposition par La Fontanelle sera facturé en cas de mauvais soin